

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **VINGT TROIS AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque	Mme Francine Lehouiller
Mme Sonia Rivard	M. Serge Marquis
M. Réjean Breton	M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Appels d'offres – Contrat de déneigement
4. Appels d'offres – Contrat de nivelage
5. Appels d'offres – Vérificateurs comptables – Années 2019, 2020 et 2021
6. Nomination – Vérificateurs – Année 2019
7. Demande subvention – MTQ (enveloppe discrétionnaire de la députée)
8. Affectation des activités de fonctionnement
9. Levée de la séance.

R19-04-069 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **Appels d'offres – Contrat de déneigement**

R19-04-070 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte la soumission tel que présenté de 9252-9783 Québec Inc. pour le contrat de déneigement pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 pour un montant total de 328 722\$ (plus taxes). Pour l'année 2019-2020, le montant est de **63 648\$**, pour l'année 2020-2021, le montant est de **64 584\$**, pour l'année 2021-2022, le montant est de **65 707\$**, pour l'année 2022-2023, le montant est de **66 830\$** et pour l'année 2023-2024, le montant est de **67 953\$** pour l'entretien de 37.44 km de route à déneiger considérant qu'il est le bas soumissionnaire conforme.

QUE, monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

Le 23 avril 2019

- R19-04-071 4- **Appels d'offres – Contrat de nivelage**  
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte la soumission tel que présenté de Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. pour le contrat de nivelage pour les années 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 pour un montant total de 216 480.51\$ (plus taxes). Pour l'année 2019, le montant est de **41 598.55\$**, pour l'année 2020, le montant est de **42 430.52\$**, pour l'année 2021, le montant est de **43 279.13\$**, pour l'année 2022, le montant est de **44 144.71\$** et pour l'année 2023, le montant est de **45 027.60\$** pour l'entretien de 37.35 km de route à gratter.
- QUE, monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Gallichan.
- Adopté.
- R19-04-72 5- **Appels d'offres – Vérificateurs comptables**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte la soumission de Raymond, Chabot, Grant Thornton au montant de 21 000\$ (plus taxes) pour les années 2019, 2020 et 2021. Pour l'année 2019, le montant est de **6 900\$**, pour l'année 2020, le montant est de **7 000\$**, pour l'année 2021, le montant est de **7 100\$** pour la vérification des états financiers en fin d'exercice considérant qu'il est le bas soumissionnaire conforme.
- Adopté.
- R19-04-73 6- **Nomination – Vérificateurs – Année 2019**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal de Gallichan nomme la firme comptable Raymond, Chabot, Grant Thornton de La Sarre pour l'année financière 2019.
- Adopté.
- R19-04-74 7- **PAARM – Enveloppe discrétionnaire de la députée Mme Suzanne Blais**  
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière à la députée madame Suzanne Blais dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2019.
- Adopté.

Le 23 avril 2019

- R19-04-75 8- **Affectation des activités de fonctionnement – Année 2018**  
ATTENDU QUE la Municipalité a effectué des investissements pour un total de 615 886\$ au cours de l'année financière 2018;
- ATTENDU QUE la Municipalité a généré des revenus d'investissements de 25 000\$;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, les membres du conseil acceptent d'affecter 590 886\$ des activités de fonctionnement de l'année financière 2018 aux activités d'investissements de l'année financière 2018.

Adopté.

- R19-04-076 9- **LEVÉE DE LA SÉANCE**  
La séance est levée à 19h05 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Dir. Gén. / Sec.-très.